

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE CHARLEVOIX**

SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 11 JUIN 2019

Séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire de Charlevoix, tenue le mardi 11 juin 2019 à 19 h 51 à la salle des commissaires du centre administratif de La Malbaie à laquelle sont présents et forment quorum :

PRÉSENCES		Présent	Absent
Le président	Pierre Girard	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les commissaires	Michel Boulianne	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Jeanne D'Arc Boivin-Girard	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Karine Desbiens	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Sylvie Foster	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Chantal Guay	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Guylaine Guay	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Noëlle-Ange Harvey	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Nadine Tremblay	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Sonia Tremblay	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Représentants du Comité de parents et du Comité EHDAA			
• Ordre primaire	Isabelle Simard-Lavoie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Ordre secondaire	Sylvain Tremblay	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• EHDAA	Stéphanie Mérineau	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les gestionnaires			
	Simon Gagné, directeur de l'EA et FP	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	France Chevrefils, directrice RH	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Sébastien Garneau, directeur SÉ	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Stéphanie Marcotte, directrice RFRMTI	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Julie Normandeau, SG et responsable TS	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Martine Vallée, directrice générale	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU RESPECT DE LA
PROCÉDURE DE CONVOCATION**

Le président, monsieur Pierre Girard, souhaite la bienvenue aux membres du Conseil des commissaires et s'assure que la procédure de convocation a été respectée et que tous les commissaires ont reçu leur dossier.

CC : 676-19

ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Guylaine Guay et **RÉSOLU** unanimement de **PROCÉDER** à l'adoption du projet d'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Adaptation : Les membres du Conseil des commissaires conviennent que les points PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC et DIRECTION GÉNÉRALE soient interchangeables.

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE CHARLEVOIX**

Retraits :

ÉDUCATION DES ADULTES ET FORMATION PROFESSIONNELLE

- 5.1 **CALENDRIER SCOLAIRE 2019-2020 DE L'ÉDUCATION DES ADULTES**
- 5.2 **CALENDRIER SCOLAIRE 2019-2020 DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 MAI 2019

CC : 677-19

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Jeanne-D'arc Boivin Girard et **RÉSOLU** unanimement d'**ADOPTER** le procès-verbal du 14 mai 2019 tel que déposé.

Suivis au procès-verbal du 14 mai 2019

Aucun suivi.

DIRECTION GÉNÉRALE

NOTRE RÉUSSITE COLLECTIVE

Le président et la direction générale soulignent l'événement du 28 mai dernier qui visait à présenter les plus récents résultats de performance de l'organisation qui reflètent les efforts des élèves, de leurs parents, du personnel de la commission scolaire et des partenaires régionaux. Les faits saillants sont présentés.

DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE/ÉCORESPONSABLE

Le président et la direction générale présentent le bilan de la démarche de développement durable et écoresponsable. De plus, ils précisent les orientations pour les prochaines années, notamment le projet de certification de l'ensemble des bâtiments de la CSDC au programme de gestion des matières résiduelles *ICI on recycle* de *Recyc-Québec*. Au terme du plan d'engagement vers la réussite 2018-2022, la commission scolaire entend adopter une politique.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Les élèves du comité environnement de l'École secondaire du Plateau interpellent le Conseil des commissaires concernant leur demande initiale relative à la politique sur l'environnement. Aussi, ils demandent au Conseil des commissaires de signer le Pacte de l'école québécoise. Le vice-président, monsieur Michel Boulianne invite les élèves à transmettre leurs suggestions environnementales, au besoin. Les élèves sont invités à sensibiliser le Conseil à nouveau sur des sujets d'intérêt.

Madame Kathy Beauséjour, présidente du Syndicat de l'enseignement de Charlevoix, est présente pour traiter notamment de la question des congés et des réductions de tâche, des congés différés ainsi que des congés sans solde. Parmi les enseignants présents quelques-uns prennent la parole, dont :

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE CHARLEVOIX**

- Marie-Noëlle Lavoie
- Mylène Landry;
- Jacques Fortier;
- Annick Fontaine;
- Monique Brassard.

À ce jour, une quarantaine d'enseignants qui ont soumis leur demande avant le 1^{er} avril n'ont pas reçu de réponse alors qu'habituellement elles sont envoyées en mai de chaque année. Les enseignants sensibilisent les commissaires concernant plusieurs sujets :

- Les avantages du temps partagé;
- Les besoins personnels pour atteindre d'équilibre personnel et professionnel;
- Les contrats pour les suppléants;
- La stabilité pour les élèves;
- L'évolution de la tâche enseignante;
- Etc.

Le président invite les enseignants à se joindre à la commission scolaire afin d'assurer l'offre de services éducatifs de qualité à la population et de trouver des solutions qui permettront de relever les défis liés aux enjeux de pénurie de main-d'œuvre. Une invitation à l'ouverture et à la souplesse est demandée, car elle permettrait à l'organisation d'aller plus loin dans la gestion des congés.

ÉDUCATION DES ADULTES ET FORMATION PROFESSIONNELLE

CALENDRIER SCOLAIRE 2019-2020 DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

Ce point est reporté à la prochaine séance.

CALENDRIER SCOLAIRE 2019-2020 DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Ce point est reporté à la prochaine séance.

TRANSPORT SCOLAIRE

Aucun point.

DIRECTION DES SERVICES ÉDUCATIFS

ADOPTION DES RÈGLES DE PASSAGE 2019-2020

CONSIDÉRANT que l'article 233 de la *Loi sur l'instruction publique* fait obligation à la commission scolaire d'établir les règles pour le passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire et pour le passage du premier au second cycle du secondaire;

CONSIDÉRANT que les modifications ont fait l'objet de consultation auprès des directions d'école;

CONSIDÉRANT que ce document a fait l'objet de consultation auprès des membres du Comité de parents, et ce, conformément à l'article 193, 8^e alinéa, de la *Loi sur l'instruction publique*;

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE CHARLEVOIX**

CONSIDÉRANT que ce document apparaît conforme;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur des services éducatifs;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Noëlle-Ange Harvey et **RÉSOLU** unanimement d'**ADOPTER** le document intitulé « Règles pour le passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire et pour le passage du premier au second cycle du secondaire 2019-2020 » tel que déposé.

DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES, DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

RESSOURCES FINANCIÈRES

CC : 679-19

DEMANDE D'AUTORISATION AU MINISTRE POUR L'ADOPTION D'UN BUDGET DÉFICITAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

CONSIDÉRANT la résolution CC 645-19 adoptée le 9 avril 2019 relativement aux différentes démarches entreprises par la commission scolaire pour faire reconnaître le problème d'iniquité de financement auprès des différents acteurs du réseau;

CONSIDÉRANT que l'article 279 de la Loi sur l'instruction publique prévoit qu'une commission scolaire ne peut anticiper des dépenses supérieures aux revenus sauf avec l'autorisation du ministre;

CONSIDÉRANT que le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur peut, aux conditions et selon les modalités qu'il détermine, autoriser la Commission scolaire de Charlevoix à adopter un budget qui prévoit des dépenses supérieures aux revenus;

CONSIDÉRANT l'étude détaillée du projet de budget 2019-2020 effectuée le 4 juin 2019 par le Comité de vérification du Conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT l'étude du projet de budget 2019-2020 effectuée ce jour par le Conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire prévoit adopter un budget qui envisage des dépenses supérieures aux revenus de 847 530 \$ et que la commission scolaire ne dispose d'aucun surplus disponible pour appropriation;

CONSIDÉRANT que le Conseil des commissaires désire adopter son prochain budget lors de la séance du 25 juin;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Guylaine Guay et **RÉSOLU** unanimement de :

- **DEMANDER** au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, monsieur Jean-François Roberge, d'autoriser la Commission scolaire de Charlevoix à adopter un budget qui prévoit des dépenses supérieures aux revenus de 847 530 \$ pour l'année scolaire 2019-2020, tel qu'autorisé pour les années précédentes;

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE CHARLEVOIX**

- **ENVOYER** la présente résolution au ministre ainsi qu'à la députée de Charlevoix – Côte-de-Beaupré, madame Émilie Foster.

CC : 680-19**FRAIS POUR L'OBTENTION D'UN CERTIFICAT DE TAXE SCOLAIRE**

CONSIDÉRANT la résolution *CC : 42-04*;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de mettre à jour les frais pour l'obtention d'un certificat de taxe scolaire;

CONSIDÉRANT qu'une plateforme Web permet aux professionnels et institutions financières d'accéder aux dossiers de taxe de leur client;

CONSIDÉRANT que certaines demandes sont acheminées directement au personnel de la taxe scolaire et qu'un traitement de l'information est requis;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Guay et **RÉSOLU** unanimement que les frais suivants soient demandés et facturés pour l'obtention d'un certificat de taxe scolaire :

- Demande effectuée par un professionnel ou une institution financière via la plateforme TFP Internet : 15 \$ par dossier plus les taxes applicables;
- Demande effectuée au service de la taxe scolaire par un professionnel ou une institution financière : 25 \$ plus taxes applicables.

CC : 681-19**ENTENTE DE SERVICES BANCAIRES**

CONSIDÉRANT que l'entente pour des services bancaires avec la Caisse Desjardins du Fleuve et des Montagnes négociée le 10 février 2016 se termine le 30 juin 2019;

CONSIDÉRANT que l'offre déposée par le Centre financier aux entreprises Desjardins de Charlevoix prend en considération le volume d'activités de la commission scolaire de la dernière année;

CONSIDÉRANT que sur cette base, le centre financier propose un statu quo dans l'offre de services et dans la tarification;

CONSIDÉRANT que l'offre répond aux besoins en termes de services bancaires de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT que l'entente a été présentée au Comité de vérification du Conseil des commissaires le 4 juin 2019 et que les membres du comité recommandent son acceptation;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Noëlle-Ange Harvey et **RÉSOLU** unanimement de :

- **CONCLURE** une entente pour des services bancaires avec la Caisse Desjardins du Fleuve

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE CHARLEVOIX**

et des Montagnes pour une durée de 3 ans débutant le 1^{er} juillet 2019 et se terminant le 30 juin 2022, et ce, conformément à l'offre déposée;

- **AUTORISER** la directrice générale et la directrice des ressources financières, des ressources matérielles et des technologies de l'information de la Commission scolaire de Charlevoix à signer l'entente.

RESSOURCES MATÉRIELLES

CC : 682-19

**ADJUDICATION D'UN CONTRAT : RÉFECTION DU STATIONNEMENT
ARRIÈRE DE L'ÉCOLE SIR-RODOLPHE-FORGET**

CONSIDÉRANT les sommes réservées au budget des PCP 2018-2019 et 2019-2020

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de Charlevoix a procédé à un appel d'offres public pour la réfection du stationnement de l'école Sir-Rodolphe-Forget à Baie-Saint-Paul;

CONSIDÉRANT que les propositions reçues, dont les résultats apparaissent au tableau ci-dessous, ont été analysées par monsieur Philippe Harvey, ingénieur;

SOUMISSIONNAIRES	ADRESSES	TOTAL DE LA SOUMISSION (avant taxes)
9235-0040 Québec Inc. (Construction MP)	15, chemin de l'Équerre, Baie-Saint-Paul, (Québec) G3Z 2Y6	211 143,26 \$
9099-3197 Québec Inc. (Les Constructions St-Gelais Inc.)	7. rue Paul-René Tremblay, Baie-Saint-Paul (Québec) G3Z 3E4	248 750,00 \$
Fernand Harvey et Fils Inc.	7, rue Desbiens, Clermont, (Québec) G4A 1B8	249 000,00 \$

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Sylvain Tremblay et **RÉSOLU** unanimement de :

- **RETENIR** les services du plus bas soumissionnaire conforme soit 9235-0040 Québec Inc. (Construction M.P.) sis au 15, chemin de l'Équerre, Baie-Saint-Paul (Québec), G3Z 2Y6 pour effectuer les travaux de deux cent onze mille cent quarante-trois dollars et vingt-six cents (211 143,26 \$) excluant les taxes;
- **AUTORISER** la coordonnatrice par intérim ou la direction des ressources matérielles à signer le contrat à cet effet.

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE CHARLEVOIX**

CC : 683-19

**AUTORISATION POUR DÉPENSES SUPPLÉMENTAIRES PROJETS
D'ÉTÉ 2019**

CONSIDÉRANT la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

CONSIDÉRANT l'article 27.3.3 de la *Politique de gestion contractuelle* de la commission scolaire (P -500-2017-04);

CONSIDÉRANT l'article 8.6.1 du *Règlement relatif à la délégation de fonctions et de pouvoirs* de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT les nombreux travaux de maintien des actifs à l'été 2019;

CONSIDÉRANT que le Conseil des commissaires ne tient pas de séance ordinaire durant la période estivale;

CONSIDÉRANT que ces travaux sont sous la responsabilité de madame Catherine Tremblay, coordonnatrice du service des ressources matérielles par intérim;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Guylaine Guay et **RÉSOLU** unanimement d'**AUTORISER** madame Catherine Tremblay ou madame Stéphanie Marcotte à octroyer, lorsque jugé nécessaire par ces dernières, des extras aux contrats de construction jusqu'à concurrence de 10 % du montant total du contrat et de faire une reddition de comptes au Conseil des commissaires sur les dépenses supplémentaires, le cas échéant.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

CC : 684-19

**ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE MAINTENANCE POUR LE
SYSTÈME DE TÉLÉPHONIE IP**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation effectué par la commission scolaire pour le renouvellement du contrat de maintenance pour les serveurs de téléphonie IP;

CONSIDÉRANT qu'à titre de partenaires, la MRC de Charlevoix et la MRC de Charlevoix-Est ont mandaté la commission scolaire pour procéder au renouvellement;

CONSIDÉRANT que les licences et contrats de service sont d'une durée de trois (3) ans;

CONSIDÉRANT que la facture annuelle sera divisée entre les trois partenaires selon les modalités préétablies;

CONSIDÉRANT que les résultats apparaissant au tableau ci-dessous ont été analysés par monsieur Réjean Tremblay, coordonnateur du service des technologies de l'information :

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE CHARLEVOIX**

SOUMISSIONNAIRES	TOTAL DE LA SOUMISSION Avant taxes
Bell Canada 1, Carref Alexander-Graham-Bell, Porte Aile A5, Verdun (Québec), H3E 3B3	51 041,09 \$
Évolution Télécom inc. 2405, rue Nourry Québec (Québec), G1T 1N3	57 389,23 \$

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Jeanne-D'arc Boivin Girard et **RÉSOLU** unanimement de :

- **OCTROYER** le contrat au plus bas soumissionnaire conforme soit Bell Canada au montant de cinquante et un mille quarante et un dollars et neuf cents (51 041,09 \$) excluant les taxes;
- **AUTORISER** monsieur Réjean Tremblay, coordonnateur du service des technologies de l'information, à signer le contrat ou tout document découlant de la présente résolution.

SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES

CC : 685-19

ENGAGEMENT DE MADAME MARIANNE TREMBLAY

CONSIDÉRANT le poste temporairement vacant de gestionnaire administratif d'établissement à l'École secondaire du Plateau, au Centre éducatif Saint-Aubin et au Centre d'éducation des adultes et de la formation professionnelle (CEAFP) à compter du 18 mars 2019;

CONSIDÉRANT les résultats issus de la démarche de sélection et les recommandations du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Michel Boulianne et **RÉSOLU** unanimement de **NOMMER** madame Marianne Tremblay, à titre de gestionnaire administratif d'établissement à l'École secondaire du Plateau, au Centre éducatif Saint-Aubin et au CEAFP, étant précisé que la date d'entrée en fonction de madame Tremblay a été fixée au 13 mai 2019;

Madame Marianne Tremblay bénéficie d'un *contrat à durée déterminée* couvrant la période du 13 mai 2019 au 13 mars 2020.

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Aucun point.

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE CHARLEVOIX**

COMITÉ DE PARENTS

Les commissaires, madame Isabelle Simard-Lavoie et monsieur Sylvain Tremblay, font l'inventaire des dossiers traités à la rencontre du 3 juin dernier, soit :

- Budget 2019-2020;
- Résolution au ministre de l'Éducation sur la gouvernance locale;
- Offre de formations aux parents pour 2019-2020;
- Résultats de performance;
- Colloque de la Fédération des comités de parents.

La résolution adoptée par le Comité de parents est déposée auprès du Conseil des commissaires. De plus, elle sera transmise à la Fédération des commissions scolaires du Québec (FSCQ).

COMITÉ EHDAA

Le point sera traité à la séance du 25 juin 2019.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

CORRESPONDANCES

COMMUNIQUÉ : LA MRC DE CHARLEVOIX-EST SOUTIENS LA COMMISSION SCOLAIRE DE CHARLEVOIX DANS SA DÉMARCHE D'ATTESTATION AU PROGRAMME ICI ON RECYCLE!

Le communiqué de la MRC de Charlevoix-Est qui annonce son appui à la Commission scolaire de Charlevoix dans sa démarche de certification de toutes ses écoles au programme *Ici, on recycle* d'ici le 30 juin 2020 est présenté. La MRC participera financièrement au projet à la hauteur de 10 000 \$. Une lettre de remerciements de la part de la Commission scolaire de Charlevoix sera transmise à la MRC de Charlevoix-Est.

DIVERS

Aucun point.

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE CHARLEVOIX**

CC : 686-19

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 21 h 54, **IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Noëlle-Ange Harvey et **RÉSOLU** unanimement de **PROCÉDER** à la levée de l'assemblée les points ayant été tous traités.

Pierre Girard, président

Julie Normandeau, secrétaire générale